

Kinshasa, le 22 septembre 2025

N. 2079/25

Révérend Père,

Par la présente, je viens vous apporter quelques précisions au regard de la situation qui prévaut au Diocèse de Wamba et plus particulièrement la question de la poursuite de la formation des séminaristes originaires de cette circonscription ecclésiastique.

En effet, le Dicastère pour l'Évangélisation s'est exprimé à ce sujet en jugeant que la formation de futurs prêtres dans une atmosphère ecclésiale aussi difficile serait tout à fait inappropriée, et a donc ordonné de la suspendre jusqu'à nouvel ordre, en disposant que *« les séminaristes qui désirent poursuivre la formation sacerdotale peuvent s'adresser à d'autres Évêques congolais qui accepteraient de les recevoir après un discernement adéquat »*.

Sous-entendu, si un séminariste souhaite s'orienter plutôt vers la vie religieuse, il garde la latitude de demander d'être admis au sein d'un Institut de Vie Consacrée ou d'une Société de Vie Apostolique, afin d'y poursuivre sa formation selon les modalités de cet Institut ou Société.

C'est pour cette raison et aussi pour aider au discernement correspondant, que je vous demande de bien vouloir suggérer aux supérieurs majeurs des Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique présents en R.D.C. que, s'ils reçoivent des demandes d'admission de la part de séminaristes originaires de Wamba, de consulter l'Administrateur Apostolique de Wamba et/ou cette Nonciature Apostolique.

Je saisis cette occasion pour vous adresser, Révérend Père, mes salutations les meilleures dans le Seigneur.

+ *Mitja Leskovar*  
✠ Mitja Leskovar  
Nonce Apostolique

---

Au Révérend  
Père Robert DIYABANZA, CSSR  
Supérieur Provincial des Pères Rédemptoristes et  
Président de la COSUMA  
KINSHASA